

Les Études d'ACTION ÉCOLOGIE

#1 / Avril 2021



ÉOLIENNES : GOUFFRE FINANCIER DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE ?

www.actionecologie.org

ACTION
ÉCOLOGIE
L'ALTERNATIVE À L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Transmettre
nos libertés, nos traditions
& nos paysages

ACTION ÉCOLOGIE est le rassemblement des Français de tous horizons soucieux de lutter pour la préservation de nos paysages et de nos traditions.

NOS OBJECTIFS

1/ Promouvoir une écologie authentique fidèle à nos libertés, nos traditions et nos paysages

2/ Révéler aux Français et aux décideurs les véritables coûts de l'écologie

3/ Exiger des bilans d'efficacité sur chaque mesure prise au nom de l'écologie

4/ Faire pression sur les pouvoirs publics pour appliquer des propositions de bon sens

ÉOLIENNES : GOUFFRE FINANCIER DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE ?

Points-clés

L'énergie éolienne présente des inconvénients rarement soulignés :

- L'énergie éolienne est dépendante de l'énergie fossile polluante pour compenser une faible efficacité (20 à 35%).
- La construction d'éoliennes est dépendante des terres rares contrôlées à 80% par la Chine.
- Les éoliennes présentent une menace pour la faune avec la mort de plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux et de chauves-souris.
- La présence d'éoliennes dans le voisinage fait baisser la valeur des maisons.
- L'énergie éolienne est financée indirectement par les impôts et donc par l'argent des contribuables.
- L'implantation d'éoliennes menace des secteurs économiques comme la pêche et du tourisme.

Sommaire

Introduction	p.5
État des lieux	p.6
I / Une pollution cachée	p.8
A / Quand l'éolien dépend d'éléments polluants	p.8
B / L'impact négatif des éoliennes sur la santé et les paysages	p.9
II / Une énergie économiquement néfaste pour le contribuable et la population	p.10
A / Une énergie coûteuse en argent public	p.10
B / L'éolien : une menace pour la pêche et le tourisme	p.11
Conclusion	p.12

Introduction

Les énergies renouvelables sont devenues un sujet incontournable dans l'actualité. **Le plan de relance de 100 milliards d'euros du gouvernement français prévoit d'accorder 30 milliards d'euros à la transition écologique**¹. Une somme qui a pour but en partie de « *décarboner notre économie en réduisant nos émissions de carbone de 40 % d'ici 2030, par rapport à 1990* » mais aussi de développer des technologies dites « vertes ».

Si l'hydrogène est cité comme exemple d'énergie verte, il ne faut pas oublier que les éoliennes ont connu une croissance et un gain d'intérêt dans le paysage énergétique français. De nombreux médias et associations présentent les éoliennes comme le symbole de l'énergie verte et renouvelable.

La ministre de la Transition écologique Barbara Pompili se montre elle aussi partisane de cette énergie en souhaitant le développement d'un parc éolien en mer au Cotentin, en Normandie. **Enfin, la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Energie dévoilée début 2020, prévoit le doublement du nombre d'éoliennes en France d'ici 2028**².

Pourtant un certain nombre d'éléments montrent que cette énergie n'est pas suffisamment efficace pour atteindre une production électrique décarbonée capable d'assurer les besoins de la population. Cette dernière est de plus en plus consommatrice d'électricité du fait, entre autres, du développement des voitures électriques et du télétravail. **De plus, elle présente des coûts cachés, aussi bien sur le plan écologique qu'économique**, qui nous amènent à parler d'une contreproductivité de l'énergie éolienne.

¹ « *Le plan France Relance : la transition écologique comme objectif stratégique* », Ministère de l'écologie et de la transition

² Revol M., « *L'éolien en veut plus* », Le Point, 27 février 2020

État des lieux

Des structures de plus en plus grandes

Une éolienne terrestre mesure entre 80 et 100 m au niveau du mât pour une hauteur totale comprise en moyenne entre 120 et 155 mètres, avec un rotor ayant un diamètre compris entre 80 et 110 mètres¹.

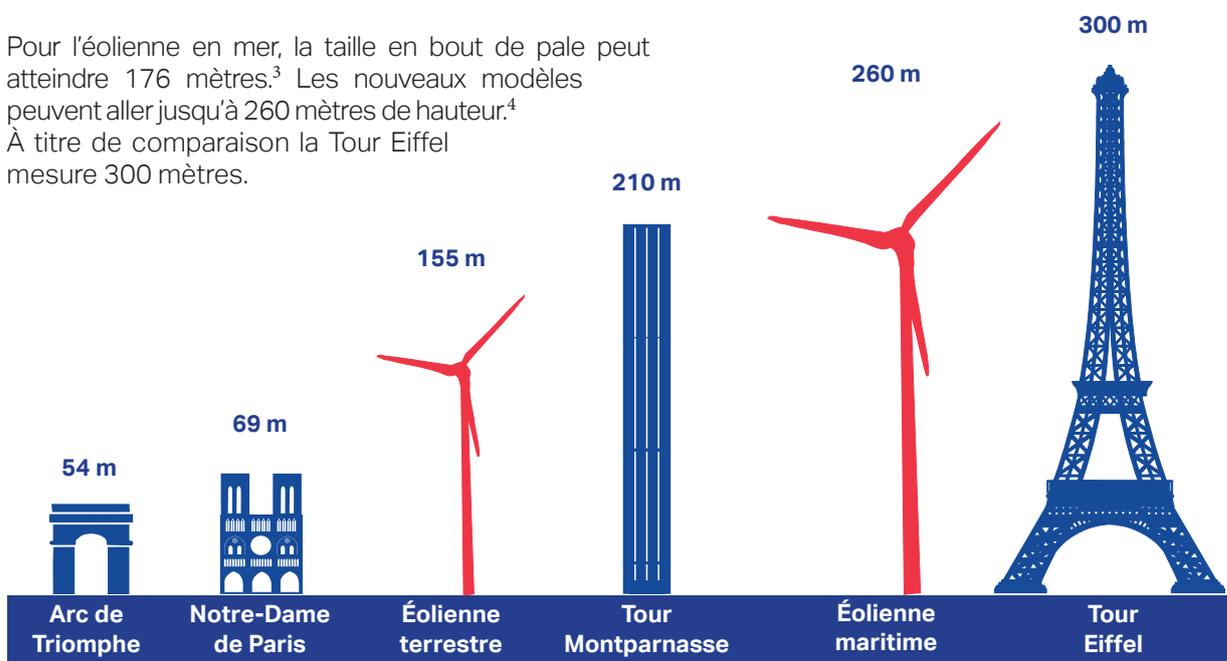
La taille des éoliennes n'a cessé d'augmenter depuis les années 90 et cette augmentation va se poursuivre :

En France les sites les plus ventés ont déjà été en grande partie mobilisés. Pour équiper les zones du territoire où les vents sont plus faibles, il est nécessaire d'installer des éoliennes plus hautes.²

Pour l'éolienne en mer, la taille en bout de pale peut atteindre 176 mètres.³ Les nouveaux modèles peuvent aller jusqu'à 260 mètres de hauteur.⁴ À titre de comparaison la Tour Eiffel mesure 300 mètres.

193 mètres

C'est la hauteur, en bout de pale, des plus hautes éoliennes terrestres de France, implantées dans le Jura fin 2018.



Une énergie soumise aux conditions climatiques

Le principal défaut de l'énergie éolienne est son intermittence : dépendante du vent, elle ne peut pas produire du courant en continu. Cette situation aléatoire amène le parc éolien français à ne fonctionner en moyenne qu'entre 20 et 35% de sa capacité.⁵

Cette dépendance aux conditions climatiques a pu être constatée dernièrement lors de la grande vague de froid, comme au Texas où l'éolien représente 25% de la production électrique. L'arrêt des pales a participé aux coupures massives de courant et à l'augmentation des tarifs.⁶

1 « Éolien terrestre », Ministère de l'écologie et de la transition, 2020

2 « Les principales technologies éoliennes », Le Journal de l'éolien

3 « L'éolien en mer », EDF France, 20 juillet 2015

4 « GE va construire la plus grande éolienne offshore au monde... et ça se passe en France »

5 Livet, F. Le problème de l'intermittence des renouvelables : Éolien et Solaire

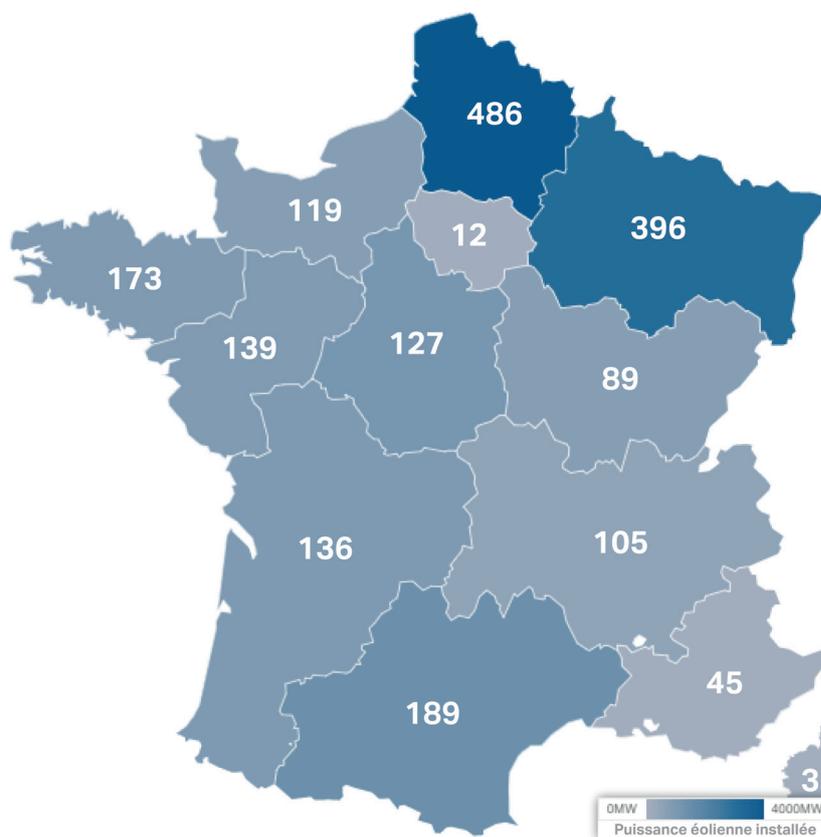
6 Belaud A., « Les énergies renouvelables ne supportent pas le froid : les écologistes veulent-ils supprimer l'électricité en hiver ? », IREF, 21 février 2021

L'accélération des implantations

La *Programmation Pluriannuelle de l'Énergie*, présentée en 2019, montrait qu'au 31 décembre 2017, 1 653 installations éoliennes, soit environ 7 200 mâts, sont présentes sur le territoire français. Elles représentent 4,7 % de la consommation électrique française.⁷

En septembre 2020, il y avait 1 993 installations éoliennes et cette énergie représentait 8,6 % de la consommation électrique du pays.⁸ Cette hausse suit une tendance longue.

La *Programmation Pluriannuelle de l'Énergie* (PPE) adoptée par décret le 21 avril 2020 prévoit de **doubler le nombre d'éoliennes à l'horizon 2028, portant leur nombre à 20 000**, contre un peu plus de 8 000 fin 2020.



Nombre de fermes éoliennes par région au 30 décembre 2020⁹

Cette politique pro-éolienne n'est pas propre à la France. La Commission européenne souhaite que l'éolien en mer soit multiplié par 25 d'ici 2050¹⁰ : une volonté qui s'inscrit dans la stratégie du « Green New Deal » promu par l'actuelle présidente de la Commission, Ursula Von Der Leyen.¹¹

⁷ « *Projet de Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023 2024-2028* », Ministère de l'écologie et de la transition, 2019, p.102

⁸ « *Installations éoliennes raccordées au réseau : résultats par département et région* », Ministère de l'écologie et de la transition, 2020 (Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports)

⁹ « *Cartes de l'éolien* », France Éolienne, 2020

¹⁰ Taylor K., « UE : l'éolien en mer « devrait être multiplié par 25 d'ici à 2050 », *www.euractiv.fr*, 16 novembre 2020

¹¹ « *EU Strategy on Offshore Renewable Energy* », Commission européenne (Energy - European Commission), 24 juin 2020

I / Une pollution cachée

Bien que présenté comme une énergie propre, l'éolien a des coûts cachés d'un point de vue écologique. Non seulement il dépend de matières polluantes mais il a un impact négatif sur la faune et les paysages.

A / Quand l'éolien dépend d'éléments polluants

Un bilan carbone nocif

En dehors de son fonctionnement, **la construction et le démantèlement des éoliennes présentent un bilan carbone nocif.** Selon une étude de *PricewaterhouseCoopers France (PwC)*¹ la construction des éoliennes - particulièrement celles en mer - nécessite l'utilisation de terres rares. Le problème est que celles-ci sont concentrées dans quelques pays du globe :

« *La Chine dispose de la réserve la plus importante (36 %), suivie de loin par le Brésil (18 %), le Vietnam (18 %) et la Russie (15 %)* »

En 2017, la Chine était en situation de quasi monopole avec 80% de la production mondiale. **La construction des éoliennes crée ainsi une dépendance géopolitique en faveur de Pékin qui a des critères environnementaux moins élevés que la France et l'Europe.** L'une des raisons donnée par *PwC* est que :

« *les pays occidentaux, mesurant les conséquences en matière de pollution de l'exploitation de terres rares, ont préféré laisser la Chine s'accaparer la production et donc les externalités négatives qu'elle induit en matière d'environnement. Un des exemples français est la fermeture de l'usine Rhodia de La Rochelle en raison des déchets radioactifs (thorium) produits à l'occasion des opérations de traitement des terres rares.* »

Démantèlement : des déchets enterrés

À la fin de la vie d'un parc éolien, celui-ci doit être totalement démantelé. **Les pales (10% des composants des éoliennes) sont composées de matériaux composites et principalement de plastique qui sont très difficiles à recycler.**²

Aux Etats-Unis, cette situation a abouti à la création de « *cimetières d'éoliennes* ». Ainsi au Wyoming, 1 000 pales de turbine en fibre de verre ont été enterrées. Celles-ci, qui ont atteint la fin de leur durée de vie de 25 ans, proviennent de trois parcs éoliens du nord-ouest des Etats-Unis.³ Chaque éolienne sera coupée en trois, puis les morceaux seront empilés et enterrés. D'autres lieux d'enfouissement sont prévus à Lake Mills en Iowa, à Sioux Falls en South Dakota.⁴

Des alternatives polluantes

Pour maintenir une production continue et assurer les besoins énergétiques du pays, il est nécessaire de compenser l'intermittence de l'énergie éolienne par l'utilisation d'autres énergies comme les centrales thermiques qui sont polluantes.

Le cas de l'Allemagne est symptomatique : dans son mix énergétique, la part de l'énergie éolienne est plus importante qu'en France, 21% contre 6,3% en 2019. Néanmoins, elle ne parvient pas à réduire ses émissions de gaz à effet de serre car ces alternatives de production d'énergie reposent principalement sur des sources polluantes : 29,4% de la production allemande repose sur le charbon et 15% sur le gaz naturel.⁵

1 « *Les terres rares : le cas de la production des éoliennes* », *PricewaterhouseCoopers (PwC)*, 2019

2 *Erwan Benezet*, « *Éoliennes : le recyclage en question* », *Le Parisien*, 20 mai 2019

3 « *What Happens to All the Old Wind Turbines ?* », *BBC News*, 7 février 2020

4 *Martin C.*, « *Wind Turbine Blades Can't Be Recycled, So They're Piling Up in Landfills* », *Bloomberg.com*, 5 février 2020

5 « *Monthly Electricity Statistics - Analysis* » (IEA), OCDE, 2020



Site d'enfouissement d'éoliennes au Wyoming (États-Unis)

Crédits image : Getty, Google Earth, Wyoming News Now

LES COMPOSANTS D'UNE ÉOLIENNE ⁶

Pourcentage de la masse totale de la turbine

acier	71 à 79 %
fibre de verre, résine ou plastique	11 à 16 %
fer ou fonte	5 à 17 %
cuivre	1 %
aluminium	0 à 2 %

Dans les matériaux utilisés pour la construction d'une éolienne, il faut citer le cas des fondations qui nécessitent, dans le cas terrestre, une masse de béton de 600 à 800 tonnes selon la taille de la machine installée.⁷

22 ans

C'est la **durée de vie moyenne d'une éolienne**, qui peut aller de 20 à 25 ans.

12,7 g CO₂ / kWh

C'est le **taux d'émission de gaz à effet de serre** de la production électrique de l'éolien terrestre. Il est de **14,8 pour l'éolien en mer**.

À titre de comparaison, ce taux est de **16 pour le nucléaire français** et de **1 001 pour le charbon**.⁸

⁶ « *What materials are used to make wind turbines ?* », United States Geological Survey (USGS)

⁷ « *Éolien et béton* », France Énergie Éolienne

⁸ *Rapport du GIEC, 2011 cité dans « Impacts environnementaux de l'éolien français », Données 2015. ADEME*

B / L'impact négatif des éoliennes sur la faune, les riverains et les paysages

Pollution sonore pour la faune marine

L'éolien en mer suscite des inquiétudes quant à ses impacts sur la faune marine. **Une étude de l'Académie nationale des sciences américaines de 2018¹ montre qu'il existe un risque pour la faune océanique dans le cadre de construction d'éoliennes offshore :**

« Les panélistes ont décrit comment les changements physiques de l'environnement causés par le développement des parcs éoliens pourraient avoir un impact sur les espèces de pêche de valeur. Plusieurs panélistes se sont inquiétés des impacts possibles du bruit pendant la construction, des opérations et même de l'arpentage des parcs éoliens [...] le bruit avait une incidence sur les mammifères marins en raison de la perte d'audition, de modifications du comportement et du masquage d'autres bruits de l'environnement, ce qui pourrait également préoccuper les poissons. Les impacts possibles incluent les blessures ou la mortalité causées par la destruction de la vessie natatoire par les ondes de pression et les changements de comportement de frai, d'alimentation ou de migration. [...] ».

Impact négatif sur la faune terrestre

L'éolien terrestre présente lui aussi des effets nocifs pour la faune, comme le démontre plusieurs études d'associations de protections des animaux

Il est estimé que chaque année 250 000 chauves-souris meurent de collision avec les pales des éoliennes en France.² De plus, selon

la *Ligue pour la Protection des Oiseaux*, 56 000 oiseaux mourraient par an de la même cause en France.³ Il est aussi suspecté que la présence d'éoliennes près de champs de vaches a un effet négatif auprès de ces dernières.⁴

Des troubles chez les humains

De la même manière que pour les animaux, le son des éoliennes, particulièrement en cas de vent important, peut causer des troubles chez les humains vivant à proximité.

La loi française impose aux parcs éoliens de ne pas dépasser le bruit ambiant de +3 dB la nuit et +5 dB le jour. Toutefois, des excès peuvent être observés. À titre d'exemple, la préfecture de l'Orne a ordonné l'arrêt d'un parc éolien pendant cinq mois :

« En janvier 2021, au vu des constats de non-conformité persistante, il a été décidé [...] de mettre à l'arrêt le parc, dans un premier temps la nuit (19h-07h), considérant que les nuisances sonores nocturnes sont les plus préjudiciables à la tranquillité des riverains. »⁵

En 2017, l'Académie nationale de Médecine française résumait ainsi les nuisances imputées aux éoliennes :

« Si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles, la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé. »⁶

1 Twigg Emily (rapporteur) « Atlantic Offshore Renewable Energy Development and Fisheries », *Proceedings of a Workshop, National Academies of Sciences*, 2018, p.6

2 Demeure Y, « Les éoliennes sont à l'origine de la disparition d'au moins 250 000 chauves-souris par an en France », *Sciencepost*, 3 janvier 2020

3 « Éoliennes tueuses d'oiseaux, ce n'est pas une fatalité ! », *30 Millions d'amis*, 2020

4 « Mort de plus de 300 vaches en Loire-Atlantique près d'éoliennes : deux avocats portent plainte », *France Culture*, 2019

5 « Parc éolien d'Échauffour - Communiqué de presse », *Préfecture de l'Orne*, 10 février 2021

6 « Nuisances sanitaires des éoliennes terrestres », *Bulletin de l'Académie nationale de Médecine, séance du 9 mai 2017*



Grue victime des éoliennes et de leurs lignes à haute tension

Crédits image : World Council for Nature

ENJEUX AUTOUR DE L'OCCUPATION DES SOLS

Quand des associations de riverains demandent une augmentation de la distance minimale d'éloignement entre un mat éolien et une habitation, les professionnels de la filière éolienne réclament eux, une « libération de l'espace ». **L'occupation des sols est donc un enjeu central du développement de l'éolien, d'autant plus que la pression sur le territoire s'accroît d'année en année :**

« Aujourd'hui, trois régions (Hauts-de-France, Grand-Est et Occitanie) réunissent environ 65 % des quelques 8 000 éoliennes du pays. »⁷

Exemple révélateur : dans la Somme, le tribunal administratif d'Amiens a retoqué un projet de construction d'éoliennes à Airaines, motivant sa décision notamment par « l'effet d'encerclement » pour les villages proches.⁸

En France, le Code de l'environnement prévoit une distance minimale de 500 mètres entre un mat et une zone d'habitation.⁹ Cet éloignement est deux à trois fois plus important dans certains pays d'Europe, comme l'expliquaient des sénateurs français défendant un passage à 1 000 mètres :

« L'Irlande du Nord, l'Écosse, le Land de Bavière imposent déjà un éloignement plus important des parcs éoliens qui atteint les 1 500 mètres. »¹⁰

Face aux objectifs fixés par les gouvernements successifs pour le développement des énergies dites renouvelables, **les règles et contraintes régissant l'implantation des éoliennes ne cessent d'être assouplies.** En 2013, les zones de développement éolien (ZDE) qui permettaient d'éviter le mitage des paysages ont été abrogées.

⁷ P. Mouterde, « La difficile quête de terrains pour implanter les parcs éoliens et solaires », *Le Monde*, 10 mars 2021

⁸ J.-C. Bourbon, « En France, plus d'un quart de l'électricité est renouvelable », *La Croix*, 24 février 2021

⁹ Article L. 515-44 du Code de l'environnement

¹⁰ « Exposé des motifs » présenté lors de l'étude de la loi Transition énergétique éolienne, Sénat, 5 juillet 2019

II / Une énergie économiquement néfaste pour le contribuable et la population

Au-delà des aspects écologiques, l'éolien pose aussi problème d'un point de vue économique : elle est dépendante des subventions publiques, pesant ainsi sur les contribuables mais aussi sur des secteurs d'activités comme la pêche ou le tourisme.

A / Une énergie coûteuse en argent public

Le prix de l'électricité éolienne régulé

Le prix d'achat de l'énergie éolienne n'est pas soumis aux règles du marché car celui-ci est garanti par l'État.¹ En effet, comme le précise le ministère de l'écologie :

*« Dans le cadre de ces contrats EDF et, si les installations de production sont raccordées aux réseaux publics de distribution dans leur zone de desserte, les entreprises locales de distribution, doivent acheter l'électricité produite à partir de l'énergie éolienne aux exploitants qui en font la demande, à un tarif d'achat fixé par arrêté ».*²

Le surcoût de cet achat est payé par les consommateurs finaux à travers la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE), une taxe que payent les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Des pertes compensées par l'État

Malgré tout, ce dispositif n'a pas permis de compenser les pertes d'EDF obligé de racheter de l'électricité l'éolienne : en 2013, l'État (et donc les contribuables) a dû payer 4,9 milliards d'euros à l'entreprise car la CSPE ne suffisait pas à équilibrer le déficit.³

À partir de 2016, ce dispositif est désormais nommé « complément de rémunération » et l'électricité produite par les parcs éoliens est vendue directement par le producteur sur le marché. Néanmoins le principe reste le même :

« la différence entre un tarif de référence fixé par arrêté et le prix moyen du marché

constaté chaque mois est versée au producteur par EDF »

Une nouvelle fois, le surcoût doit être payé par le contribuable-consommateur à travers la CSPE.

Une fiscalité « verte » qui augmente

Le développement d'une fiscalité « écologique » visant les émissions carbone, telle que la TIPCE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques) sur les énergies fossiles, s'inscrit dans la promotion de ces énergies vertes.

Cette fiscalité est à la fois un outil pour dissuader des comportements, et un moyen pour faire rentrer des recettes et en affecter officiellement une partie aux politiques environnementales.⁴

Ce système de taxation pesant fortement sur les ménages et les entreprises, il est source d'instabilité sociale : le mouvement des gilets jaunes est une réponse à l'augmentation de la TIPCE.

Une énergie subventionnée

Au-delà de ce système, et comme le montre un rapport de la Cour des comptes de 2018, **l'énergie éolienne offshore a bénéficié en France de subventions coûteuses :**

« La filière de l'éolien offshore a quant à elle exclusivement été soutenue via des appels d'offres... Les deux appels d'offres conclus en 2011 et 2013 ont conduit à l'octroi d'un tarif d'achat de 217 et 212 €/MWh

1 « La politique de développement des énergies renouvelables », Cour des comptes, 2013

2 « Éolien terrestre », Ministère de l'écologie et de la transition

3 « L'État va rembourser à EDF 5 milliards d'euros », L'Expansion.com, 14 janvier 2013

4 « Fiscalité Écologique : Où En Est La France ? », Vie Publique.fr, 12 février 2020



La fiscalité « écologique » est en forte augmentation

Crédits image : Pixabay / nattan23

en 2022 (tarif évoluant ensuite avec une indexation sur l'inflation) pour une puissance totale de 3 GW. »⁵

En outre, **comme le fait remarquer la Cour des comptes, les appels d'offres n'ont pas été assez concurrentiels.** Elle conclut que :

« Lorsque ces projets entreront en fonctionnement, leurs charges représenteront, selon la CRE (Commission de Régulation de l'énergie), 2,0 Md€/an, soit environ 40,7 Md€ sur 20 ans, pour une production de 11 TWh/an, c'est-à-dire 2 % de la production française d'électricité. »⁶

LES CHIFFRES DE LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE⁷

65,5 milliards d'euros

Recettes 2016 selon la commission des finances de l'Assemblée nationale.

40% de progression

La fiscalité environnementale a fortement progressé entre 2007 et 2016, avec une accélération à partir de 2012.

⁵ « Le Soutien aux Énergies Renouvelables », Cour des Comptes, 2018, p.47

⁶ *Ibid* p.70

⁷ « Fiscalité écologique : où en est la France ? », Vie publique, 12 février 2020

B / L'éolien : une menace pour la pêche et le tourisme

L'éolien restreint les zones de pêche

L'éolien n'est pas juste coûteux en terme d'argent public, il l'est aussi au niveau économique. Le développement du secteur éolien menace plusieurs secteurs économiques comme le tourisme ou la pêche dans le cas du offshore.

Ainsi l'installation d'éoliennes sur les littoraux au large des côtes, suscite l'inquiétude des acteurs locaux comme les pêcheurs du fait que ces nouvelles infrastructures sont susceptibles de faire fuir les bancs de poissons¹ mais aussi de restreindre les zones de pêches.

Ces inquiétudes ne sont pas propres à la France. Comme le montre une étude de l'Académie nationale des sciences américaines de 2018² :

« En plus des impacts sur le poisson, les membres du panel [de l'étude] ont également craint que les pêcheurs ne soient exclus des zones de pêche actuelles sur les zones des parcs éoliens. »

Le développement des éoliennes au large des littoraux menace ainsi l'activité des pêcheurs et donc leurs emplois.

Une attractivité touristique amoindrie

De la même manière, les éoliennes ont un impact sur le tourisme. **Plusieurs études démontrent que la présence de telles centrales dans un paysage réduit l'attractivité touristique et amène les touristes à ne pas venir dans les environs.**

Une étude de l'*Institut d'économie et de*

géographie culturelle de l'université de Hanovre³ a montré que :

« un effet négatif (ndlr : sur le tourisme) existe en particulier avec les éoliennes construites dans les environs proches de municipalités. Ces derniers ont été approximés par des rayons de 10 km et 20 km des centres de gravité des municipalités. »

Une étude de 2017 de l'*Association des hébergeurs touristiques de l'Indre (AHTI)*⁴ va dans le même sens. Elle montre que la proximité d'éoliennes ont un effet répulsif sur les réservations d'hébergements touristiques :

« Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement : Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 97 % changent de destination ; à moyenne distance (2 à 10 kms) : 95 % changent de destination, à l'horizon (> à 10 kms) : 72 % changent de destination ».

La préservation du patrimoine en question

La France est riche en sites naturels et historiques remarquables qui participent à son attractivité. Or, des voix de la société civile s'élèvent contre l'implantation de parcs éoliens au nom de leur préservation.

Des acteurs du patrimoine se sont emparés de la question, dénonçant l'implantation anarchique d'éoliennes. Dans un courrier adressé au Président, ils prennent pour exemple l'installation sans autorisation de 22 éoliennes à quelques kilomètres du sommet de la montagne Sainte-Victoire, au milieu des sites de La Sainte-Beaume, de la basilique gothique de Saint-

1 Halima Najibi, « Éolien offshore Dieppe Le Tréport : la plate-forme de forage a fait fuir le poisson », France 3, 6 novembre 2018

2 Emily TWIGG (rapporteur), « Atlantic Offshore Renewable Energy Development and Fisheries », Proceedings of a Workshop, National Academies of Sciences, 2018, p.6

3 Broekel T and Alfken C, « Gone with the Wind? The Impact of Wind Turbines on Tourism Demand », 4 août 2015, p.18

4 « Une étude et un sondage édifiant, les touristes disent non aux éoliennes industrielles géantes », AHTI, novembre 2017 cité par Bouglé Fabien. *Eoliennes : la face noire de la transition écologique*, p. 157, Editions du Rocher



Parc éolien implanté sur les collines

Crédits image : Pixabay / Einar Storsul

Maximin, ou encore des paysages immortalisés par Cézanne.⁵

Une « co-visibilité » avec les flèches de la cathédrale de Chartres est aussi l'argument retenu par la justice pour rejeter le projet de construction de cinq éoliennes sur la commune de Ermenonville-la-Grande située à quinze kilomètres de la ville.⁶

Un coût caché pour les riverains

Chez les riverains, en plus des nuisances évoquées précédemment, la présence d'éoliennes a un coût financier indirect non négligeable. **En effet, pour les propriétaires de biens immobiliers, l'installation de mâts s'accompagne d'un phénomène de dévalorisation de leur patrimoine.**

Selon une publication de la *London School of Economics* de novembre 2013⁷ qui étudie le

prix des maisons environnantes :

« Cette réduction de prix est d'environ 5-6% pour les habitations avec un parc éolien visible de taille moyenne (11 turbines) à moins de 2 km, tombant à 3% à l'intérieur de 3-4 km, et à 1% ou moins sur 14 km, ce qui est à la limite de visibilité probable. »

70% des projets d'installation d'éoliennes font l'objet de recours devant la justice administrative.⁸

En France, une association est particulièrement active : la *Fédération Environnement Durable (FED)*. Présidée par Jean-Louis Butré, elle regroupe aujourd'hui plus de 1 500 associations de toutes les régions mobilisées contre des projets de parcs éoliens.

5 « Eolien : douze acteurs du Patrimoine écrivent à Emmanuel Macron », *Batirama.com*, 23 juin 2020

6 « Coup d'arrêt définitif pour le parc éolien d'Ermenonville-la-Grande », *L'Écho Républicain*, 23 octobre 2019

7 Gibbons S. « Gone with the Wind: Valuing the Visual Impacts of Wind Turbines through House Prices », *Spatial Economics Research Centre, LSE, 2014, p.2*

8 « Sébastien Lecornu : Eolien : « Nous allons gagner deux à trois ans sur les procédures », *Les Échos*, 18 janvier 2018

Conclusion

Finalement, l'éolien présente plus d'inconvénients que d'avantages. De nombreux problèmes écologiques sont liés aux éoliennes pendant leur construction, leur fonctionnement et leur recyclage. La population et la faune subissent des effets négatifs de par leur présence.

Tout aussi problématique est le fait que le développement de cette énergie est entièrement corrélé aux aides publiques et au soutien de l'État et donc indirectement de l'argent des contribuables. De plus, la mise en place des installations éoliennes présentent de sérieux risques pour des secteurs économiques qui sont liés aux territoires concernés par ces centrales.

Le développement d'énergies renouvelables doit ainsi se tourner vers d'autres solutions qui offrent un meilleur ratio coût/bénéfice. La baisse de subventions aux éoliennes, décidée en Allemagne en 2016¹, avec un soutien bipartisan de la CDU et des sociaux-démocrates², montre d'ailleurs une volonté du gouvernement d'Outre-Rhin de mettre fin à un surinvestissement envers une énergie qui n'est pas suffisamment productive.

¹ Violette Bonnebas, « La baisse des subventions menace l'emploi dans l'industrie éolienne outre-Rhin », *Le Figaro*, 24 août 2018

² AFP, « Le gouvernement allemand freine les énergies renouvelables », *Le Temps*, 8 juin 2016

**SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



@actionecologie.org

www.actionecologie.org



www.actionecologie.org

Les Études d'**ACTION ÉCOLOGIE**

#1 / Avril 2021

ÉOLIENNES : GOUFFRE FINANCIER, DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE ?

ACTION ÉCOLOGIE - Association Loi 1901 - Indépendante - Non subventionnée

Contact : François Rollet - francois.rollet@actionecologie.org - 06.31.80.32.41

Siège social : Le Pérol - Le Vieux Village - 73480 Bonneval-sur-Arc